

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 64 (1972)
Heft: 11

Artikel: Au congrès de l'Union syndicale suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au congrès de l'Union syndicale suisse

Tenant compte des tendances nouvelles, l'USS a, pour la première fois lors de son congrès trisannuel qui s'est tenu à St-Gall à fin octobre, institué le travail en groupes.

Ainsi, cinq groupes d'étude furent créés qui se penchèrent sur les problèmes du jour. Dans chaque groupe, un rapport introductif avait été préparé.

La Revue syndicale suisse publiera dans le présent et le prochain numéros ces rapports ainsi que les exposés du Conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, chef du Département fédéral de l'intérieur, et du président de l'USS, collègue Ernest Wüthrich.

Pour l'heure voici les rapports introductifs concernant:

- 1. L'accord de notre pays avec le Marché commun (CEE)*
- 2. Le développement de la prévoyance vieillesse*
- 3. La protection des locataires*

De plus, nous publions les résolutions du congrès, à l'exception de celle sur la participation qui paraîtra dans le fascicule de décembre.

Réd. de la «RS»